

## Procès-verbal du conseil d'établissement de l'école Sainte-Rosalie, tenu le 26 octobre 2020, à 18 h 30, via TEAMS

### Étaient présents :

Mme Nancy Bergeron, membre parent  
M. Rémi Carrier, membre parent et vice-président  
M. Daniel Fontaine, membre parent et délégué au Comité de parents  
Mme Jeannick Girouard, membre du personnel enseignant  
Mme Josianne Lessard, membre du personnel enseignant  
Mme Myriam Martel, membre parent et présidente  
Mme Marylène Plante, membre parent  
M. Francis St-Martin, membre du personnel enseignant

### Étaient absentes :

Mme Caroline Dionne, directrice adjointe  
Mme Josianne Léveillé, représentante du service de garde  
Mme Danielle Millette, membre du personnel enseignant

### Étaient aussi présents :

M. Pierre-Luc Chaput, membre parent substitut  
Mme Sylvie Donais, secrétaire  
Mme Hélène Laforest, directrice

#### 1. Constatation du quorum et ouverture de la séance

Madame Myriam Martel, présidente, fait la constatation du quorum et procède à l'ouverture de la séance à 18h38.

#### 2. Adoption de l'ordre du jour

Monsieur Daniel Fontaine propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté. Adopté à l'unanimité.

CÉ-20-10-01

#### 3. Approbation du procès-verbal du 10 juin 2020

Madame Nancy Bergeron propose l'adoption du procès-verbal tel que rédigé. Approuvé à l'unanimité.

CÉ-20-10-02

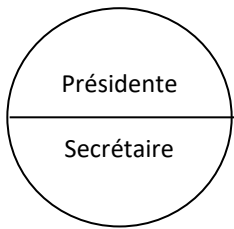
#### 4. Parole au public

Aucun public.

#### 5. Consultations :

##### 5.1 Fixation des dates et heures des réunions

Après discussion sur des propositions de dates, les membres en viennent à la



CÉ-20-10-03

conclusion que, à moins d'avis contraire, les rencontres auront lieu par TEAMS les lundis 30 novembre, 18 janvier, 22 mars, 3 mai et 14 juin de 18h30 à 20h30. Madame Josianne Lessard propose d'approuver les dates et heures des réunions. Approuvé à l'unanimité.

## **5.2 Rôles, fonctions et responsabilités des membres du conseil d'établissement**

Madame Hélène Laforest explique les différents rôles et responsabilités du conseil d'établissement notamment au regard du projet éducatif, du budget et des orientations de l'école.

On procède également aux élections. Madame Nancy Bergeron propose madame Myriam Martel au poste de présidente, monsieur Rémi Carrier au poste de vice-président et madame Sylvie Donais au poste de secrétaire. Adopté à l'unanimité.

CÉ-20-10-04

On rappelle que monsieur Daniel Fontaine a été élu comme représentant au comité de parents lors de la dernière assemblée générale de parents.

## **5.3 Régie interne/ frais de gardiennage**

Madame Hélène Laforest présente le document de régie interne qui est identique à celui de l'an passé. Une correction sera apportée pour changer le logo de l'école et le nom de commission scolaire pour centre de services scolaire. Les frais de gardiennage demeurent à un montant de 15,00\$ par rencontre, pour ceux qui en ont besoin. Madame Nancy Bergeron propose d'adopter les règles de régie interne avec les modifications. Adopté à l'unanimité.

CÉ-20-10-05

## **5.4 Entrées et sorties éducatives**

Madame Hélène Laforest explique que les entrées et sorties éducatives qui seront faites ne demanderont aucun frais de la part des parents puisqu'elles seront payées à partir du budget des mesures gouvernementales. Évidemment, en raison de la pandémie, les réservations de sorties n'ont pas encore été faites. Advenant le cas où ces dernières seraient de nouveau permises, et en raison des circonstances exceptionnelles, madame Nancy Bergeron propose que l'école puisse procéder aux réservations tant que les gens ou organismes font partie du bottin d'activités. Approuvé à l'unanimité.

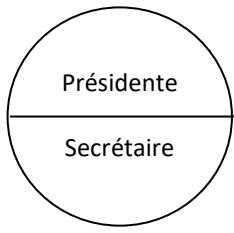
CÉ-20-10-06

## **5.5 Document conflit d'intérêts**

Madame Hélène Laforest explique la teneur de ce document et mentionne aux membres qu'il leur sera acheminé par courriel.

## **5.6 Budget de fonctionnement et du fonds 4**

Madame Hélène Laforest mentionne que le budget révisé se fera au mois de novembre. Malgré le fait que l'école a dû assumer les dépenses des



engagements qui avaient été pris l'an dernier, l'école n'affiche pas de déficit. Pour ce qui est des mesures du gouvernement, tout ce qui pouvait a été reporté à cette année. Pour ce qui est du fonds 4, il y a un solde d'environ 49 000,00\$ auquel il faut ajouter un don de 3 500,00\$ provenant des Chevaliers de Colomb. Ce dernier est destiné, comme par le passé, pour les besoins des classes ESI notamment en ergothérapie et en ajout de matériel.

### **5.7 Contenus et orientation scolaire**

CÉ-20-10-07

Madame Hélène Laforest explique le document qui donne les contenus du programme COSP qui s'adresse davantage aux élèves du troisième cycle afin de les préparer aux choix qu'ils auront à faire. Cependant, en raison du contexte, certaines activités ne pourront peut-être pas se vivre, telle que la visite des écoles secondaires ou de l'EPSH. Monsieur Daniel Fontaine propose d'approuver les contenus en orientation scolaire tels que présentés. Approuvé à l'unanimité.

### **5.8 Contenus en éducation à la sexualité**

CÉ-20-10-08

Madame Hélène Laforest explique le document qui fournit aux enseignants une macro planification et les thèmes devant être abordés selon les niveaux. Monsieur Daniel Fontaine propose d'approuver les contenus en éducation à la sexualité tels que présentés. Approuvé à l'unanimité.

### **5.9 Photo scolaire**

CÉ-20-10-09

Les membres font un retour sur la dernière séance de photos. Les commentaires sont positifs que ce soit de la part des parents pour la qualité ou des enseignants quant à l'efficacité du déroulement de la journée. On mentionne que les gens présents sont très professionnels. Pour les photos de groupe, on rappelle que le conseil avait demandé que ce soit une mosaïque. Face à ces commentaires très positifs, madame Nancy Bergeron propose de continuer l'an prochain avec la firme La Pomme Verte pour les photos scolaires. Adopté à l'unanimité.

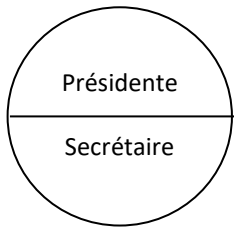
### **5.10 Chandail (éducation physique)**

Monsieur Francis St-Martin explique aux membres que chaque année, de façon volontaire, les jeunes peuvent se procurer un chandail rouge à l'effigie des Tornades de Sainte-Rosalie. Il note que cela procure un sentiment d'appartenance chez les jeunes qui le portent. Les chandails seront faits par ZigZag Sports et coûtent entre 5,00\$ et 6,00\$. Une lettre sera envoyée aux parents dans les prochains jours.

## **6. Informations :**

### **6.1 Modification au régime pédagogique (bulletins)**

Madame Hélène Laforest explique que suite à une directive du ministre de



l'Éducation, le bulletin qui est remis habituellement en novembre est reporté au mois de janvier. Il n'y aura donc que deux bulletins cette année comptant chacun pour 50%. La communication écrite, habituellement envoyée à la mi-octobre, peut être remise jusqu'au 20 novembre cette année. Pour le moment, les examens ministériels sont toujours au programme pour les 4<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années. Pour ce qui est des rencontres avec les parents, ces dernières ne peuvent avoir lieu en présentiel, mais selon les besoins, les enseignants pourront communiquer avec les parents de façon virtuelle. Il en est de même pour les rencontres de plan d'intervention. Une lettre sera envoyée aux parents pour leur fournir toutes les informations.

## **6.2 Enseignement à distance et apprentissage à distance**

Madame Hélène Laforest explique aux membres la différence entre les deux. Lorsqu'une classe est fermée en raison d'un risque de contamination, l'enseignant se présente à l'école et fait de l'enseignement à distance avec son groupe selon un horaire établi. Lorsqu'une partie du groupe est à l'école et l'autre à la maison, des documents sont envoyés à la maison pour que les apprentissages se poursuivent. Une lettre sera envoyée aux parents pour expliquer cette différence.

## **6.3 Protocole d'urgence**

Madame Hélène Laforest explique aux membres que le centre de services scolaire a un protocole d'urgence pour guider les écoles sur les gestes à poser dans différentes situations. L'école a, en général, 48 heures pour réagir et organiser les choses.

## **6.4 Zone rouge : changements dans la vie scolaire**

Lors du passage de la région en zone rouge, les groupes ont été refermés et les élèves doivent rester en tout temps dans leur bulle. Aucun contact avec les autres groupes n'est permis et aucun visiteur n'est permis dans l'école. Les élèves du premier cycle auront accès à une conférence sur l'anxiété par la fondation du Dr. Clown.

## **6.5 Service de psychoéducation**

Madame Hélène Laforest mentionne que madame Claudia Wells qui avait un poste à 50% en psychoéducation a été retirée. Madame Sylvie Bousquet, une travailleuse sociale, prendra la relève et les aspects qu'elle peut toucher seront un peu différents, mais iront beaucoup dans le domaine des habiletés sociales. Pour ce qui est des élèves qui avaient des suivis individuels, le tout sera réévalué.

## 6.6 Facturation service de garde

Madame Hélène Laforest explique que, en raison de la pandémie, la facturation au service de garde se fait maintenant sur la base de la présence réelle des enfants et non plus selon le statut d'inscription.

## 7. Rapports

### 7.1 Parole au représentant du comité de parents

Monsieur Daniel Fontaine explique qu'il a eu deux rencontres du comité de parents qui ont servi à faire les différentes élections. Il mentionne que madame Cindy Bellefleur, un parent de l'école, et lui-même ont été élus pour siéger au nouveau conseil d'administration. Madame Marie-Josée Continelli a pour sa part été élue présidente du comité de parents. Il a également assisté à ses premières rencontres du conseil d'administration où là aussi, on a procédé à des élections. Monsieur Pierre-Luc Chaput, un autre parent de l'école, a été élu comme membre de la communauté.

### 7.2 Parole aux représentants des enseignants

Madame Josianne Lessard mentionne que malgré les circonstances, ils ont vécu une belle rentrée scolaire. L'accueil des enfants avec leurs parents en soirée a été très apprécié. Elle mentionne que les enseignants doivent vivre avec de nombreux changements en ce début d'année, que ce soit au niveau d'une nouvelle direction, qu'au niveau des règles sanitaires puisque 40% des enfants n'étaient pas revenus au printemps.

Madame Jeannick Girouard mentionne que le report du bulletin en janvier vient enlever une pression aux enseignants qui doivent mettre à niveau les élèves dans leurs apprentissages.

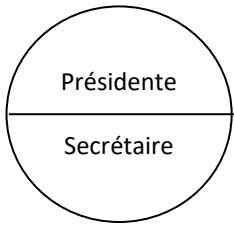
### 7.3 Parole à la représentante du service de garde

Madame Josiane Léveillée est absente.

## 8. Questions diverses

Une question est soumise en lien avec l'attente des parents lorsqu'ils viennent chercher leurs enfants au service de garde. Madame Hélène Laforest mentionne que différentes solutions sont regardées pour faciliter les choses soit au niveau d'une application informatique ou d'une tente en prévision de l'hiver qui approche.

Une autre question au niveau des heures de repas est posée notamment quant à la problématique des enfants qui doivent s'habiller et se déshabiller à répétition et surtout en lien avec l'hiver qui approche. Madame Laforest explique que les trois dîners sont là pour rester puisque le nombre d'enfants



dans la cafétéria doit être restreint. Certains enfants mangent occasionnellement dans leur classe et des ajustements seront faits au besoin.

Madame Laforest mentionne également qu'un troisième concierge s'est ajouté à l'équipe.

**9. Date de la prochaine rencontre**

La prochaine rencontre aura lieu le 30 novembre à 18h30 par TEAMS.

**10. Levée de l'assemblée :**

Il est proposé par madame Marylène Plante, secondé par monsieur Daniel Fontaine de lever l'assemblée à 20h05. Adoptée à l'unanimité.

CÉ-20-10-10

---

Myriam Martel  
Présidente

---

Sylvie Donais  
Secrétaire